



PELERINAGE A LA SALETTE,
NOTRE-DAME DU LAUS ET ARS

du 2 au 8 juillet 2012

PROGRAMME

Lundi 2 juillet : Raismes – Cambrai / La Salette

Départ de **Raismes** (Maison du Diocèse) à **7 h** et **Cambrai** (Office du Tourisme) à **8 h**. **Merci d'arriver une demie-heure à l'avance.**

Déjeuner et dîner en cours de route
Arrivée à La Salette vers 22 h 00.
Installation à l'hébergement

Mardi 3 juillet : La Salette

A la Salette, le 19 septembre 1846, 2 jeunes bergers virent apparaître, sur les flancs du Mont Gargas, une "belle dame", qui leur annonça des misères à venir, leur confia à chacun un secret et leur recommanda d'annoncer à tout le monde la rencontre qu'ils venaient de faire.



9 h 00 : Vidéo sur les apparitions suivie d'un échange (salle Notre-Dame).

10 h 30 : Messe suivie d'un temps personnel

Déjeuner entre 12 h 00 et 13 h 15

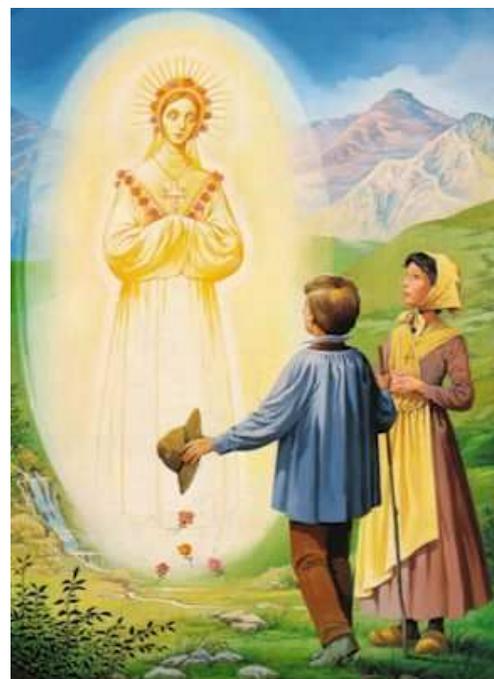
14 h 30 : Rencontre avec le Père Michel Faillon, résidant à la Salette et provenant du diocèse de Cambrai pour un approfondissement du message de la Vierge,

16 h 00 : temps personnel (la nature magnifique concourt particulièrement à la méditation et à la prière personnelle)

17 h 00 Chapelet sur le lieu de l'apparition

18 h 00 Visite guidée du Sanctuaire

Dîner suivi d'une veillée à 20 h 30 se terminant par une procession au flambeaux (à l'extérieur si le temps le permet, sinon à l'intérieur).



Mercredi 4 juillet : La Salette et Notre-Dame du Laus

09 h 00 Echange avec le Père Michel Faillon sur le thème « une église au service de ses membres, de la parole et de l'eucharistie » : comment vit-on cela chez nous ?

10 h 30 Messe,

11 h 30 Préparation des bagages

Déjeuner

14 h 15 : Départ pour Notre Dame du Laus (à St Etienne le Laus) ; il faut compter une heure de route environ entre les deux Sanctuaires.

A St Etienne le Laus, la Sainte-Vierge apparut en 1664 à une bergère de 17 ans, Benoîte Rencurel, la préparant à devenir un témoin privilégié de la grâce de la conversion. Les apparitions durèrent durant 54 années, jusqu'en 1718. Ce que Marie a appris à Benoîte demeure valable aujourd'hui : on ne se convertit vraiment qu'en étant encouragé par la douceur de la miséricorde.

Depuis les origines du pèlerinage, les guérisons physiques et morales ont été accordées en grand nombre, notamment par les onctions de l'huile de la lampe du Sanctuaire appliquées avec foi, selon le conseil que la Vierge Marie elle-même donna à Benoîte

15 h 30 : Arrivée au Laus

15 h 30 - 16 h 30 Accueil par une Soeur, puis présentation Power Point de la vie de Benoîte par une Soeur, suivie d'un échange

17 h 00 installation dans les chambres

Puis temps personnel avec éventuellement :

17 h 15 adoration en silence pour ceux qui le désirent

18 h 30 vèpres pour ceux qui le désirent

19 h 00 Dîner

20 h 30 pèlerinage à Pindreau (l'un des lieux d'apparitions), avec animation

Jeudi 5 juillet : Journée à Notre-Dame du Laus

8 h 10 Laudes

9 h 30 – 10 h 30 : enseignement sur « Benoîte et l'Eucharistie »

Puis temps personnel

11 h 15 Messe

12 h 15 Déjeuner



14 h 30 : départ en car, passage devant la maison natale de Benoîte puis route vers le lieu des premières apparitions, la Chapelle du Vallon des Fours (à 5 km), accompagnés par une Sœur... (le retour peut se faire à pied, mais prend 1 ½ h). Retour par la chapelle du précieux Sang et par la chambre de Benoîte au Laus où elle recevait un grand nombre d'apparitions.

Vers 17 h 00 : temps personnel avec éventuellement (pour ceux qui le désirent) :

Sacrement de réconciliation

17 h 15 Adoration silencieuse

18 h 30 Vèpres

19 h 00 Dîner

20 h 30 Heure Sainte
(adoration méditée, à la
Basilique)

21 h 15 Complies



Vendredi 6 juillet : Notre-Dame du Laus – Dardilly - Ars

Départ vers 9 heures pour Ars

Déjeuner sur la route

Arrivée vers 15 heures à Dardilly, le village natal du Saint Curé. Visite guidée de sa maison natale, puis de l'église du village. Nous y célébrerons la messe, puis nous irons, si le temps le permet, au Vallon de Chantemerle qui est en fait l'endroit où St Jean-Marie Vianney avait confectionné son oratoire enfant (à environ 20 minutes à pieds de la maison natale). Puis route vers Ars où nous arriverons en fin d'après-midi.

Installation à l'hôtel Regina** à Ars et dîner

20 h 30 Veillée (ou autre animation)

Samedi 7 juillet : Ars

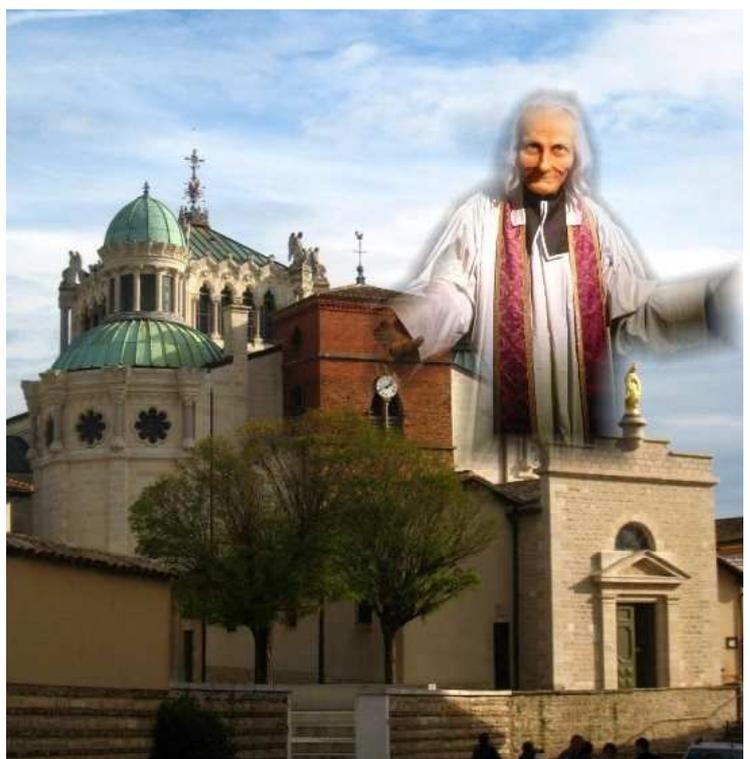
7 h 30 Laudes pour ceux qui le
désirent

8 h 45 Vidéo sur le St Curé « là où
les Saints passent »

9 h 45 Visite guidée de l'église et
de la maison où il vécut

11 heures : Messe du pèlerin

Déjeuner à l'hôtel



14 h 30 Enseignement : « le Curé d'Ars et la Miséricorde »

16 h 30 Musée de Cire

17 h 30 Marche au Monument de la Rencontre

18 h 40 Vêpres pour ceux qui le désirent

Dîner à l'hôtel Regina

20 h 30 Veillée (ou autre activité selon les possibilités)



Dimanche 8 juillet : Ars – Cambrai et Raismes

7 h 30 Laudes pour ceux qui veulent

8 h 00 Messe dominicale

9 h 00 Départ vers le Nord.

Déjeuner en cours de route.

Arrivée à 18 h 00 à Cambrai et à 19 h 00 à Raismes.



PELERINAGE A LA SALETTE,
NOTRE-DAME DU LAUS ET ARS

du 2 au 8 juillet 2012

CONDITIONS

Prix : forfaitaire individuel de **590 euros**
(calculé sur une base de 25 personnes payantes)

Ce prix comprend :

- L'animation et l'accompagnement par le Père Michel DUSSART durant tout le séjour (ou par un prêtre le remplaçant en cas de force majeure) et partiellement sur place par des personnes attachées aux Sanctuaires visités.
- Tous les déplacements en autocar de Grand Tourisme, au départ de Raismes ou Cambrai.
- L'hébergement sur place en maison religieuse (La Salette et N-D du laus) ou à l'Hôtel Regina** à Ars (en pension complète).
- Tous les repas durant le séjour, hors boissons.
- Les entrées dans tous les lieux visités, avec un guide à chaque fois (voir détail dans le programme)
- Les assurances assistance, rapatriement, bagages et responsabilité civile,

Ce prix ne comprend pas :

- Le supplément pour chambre individuelle : **90 euros** (nombre limité).
- Une réduction pour chambre triple : **30 euros** par personne à déduire
- Les boissons, cafés et extras personnels.
- Les éventuels pourboires

Comment s'inscrire ?

Pour vous inscrire, retournez simplement, à la Direction des Pèlerinages dont l'adresse figure ci-dessous :

- la fiche individuelle d'inscription, dûment complétée (une par personne)
- un chèque d'acompte de 200 euros par personne, libellé à l'ordre des Pèlerinages Diocésains

Le solde de 390 € (+ 90 € supplt éventuel pour chambre individuelle) est à envoyer pour le **20 juin 2012**

Un conseil : Pour nous permettre de garantir votre réservation, ne tardez pas à nous renvoyer votre inscription.

Pèlerinages Diocésains de Cambrai,
174 rue Léopold Dusart, B.P. 17, 59590 RAISMES

Tél : 03 27 38 12 62 - Fax : 09 80 08 65 23 -
N° IM059110015 au registre des opérateurs de voyage
E-mail : pelerinages.cambrai@nordnet.fr



Mes notes personnelles durant ce pèlerinage :

A series of horizontal dashed lines for writing notes.

